N° ISSN 1627-3364

Sommaire

CHANGEMENT CÔTÉ MAIRIE

BUDGET 2019

BUDGET LOTISSEMENT

NUISANCES SONORES

COLLECTE DE SANG

INAUGURATION DU 7 MAI

ASSISTANTES MATERNELLES

PPRI

ENQUÊTES PUBLIQUE

CHATEAUX FORTS

OFFICE DU TOURISME

GUINGUETTE AU CANAL

DENOMINATION DE RUES

CONCOURS DE PECHE

RETROSPECTIVE EN IMAGES

ERNO'BRUCHE LOISIRS

VENTE DE MATERIEL

La commune procèdera à une vente de l'ancien matériel de l'école maternelle.

La vente aura lieu Mardi 9 juillet de 17 H à 20 H dans la salle de motricité de l'ancienne école maternelle

DU CHANGEMENT DU CÔTÉ DE LA MAIRIE



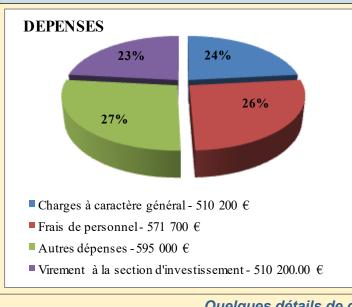
Après 39 ans au service de la commune, notre secrétaire de mairie Danièle Longhi a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Enfant du village et petite fille d'adjoint, les "choses" de la mairie devaient déjà la titiller et c'est tout naturellement qu'elle postulera à la mairie d'Ernolsheim. Elle est recrutée dans cet emploi le 24 mars 1980, à une époque où le secrétaire de mairie était aussi instituteur et où officiait encore un garde champêtre. Au cours de sa carrière, 3 maires se seront succédés auxquels elle aura apporté toutes ses compétences dans le traitement des dossiers. Durant toutes ces années elle aura également accompagné les évolutions techniques, règlementaires, ainsi que les réformes dans la fonction publique territoriale. Le métier s'est étoffé d'années en années avec l'introduction de nouveaux textes et normes, et il a aussi fallu s'adapter passant de la machine à écrire aux nouveaux outils informatiques. Aujourd'hui elle arrive au terme d'une carrière bien remplie.

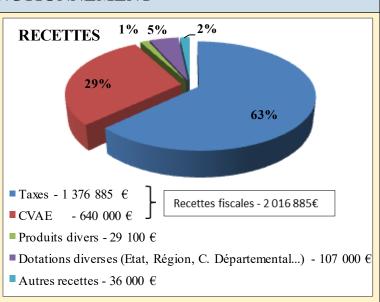
Depuis le 2 mai elle est remplacée par Mme Serena Jung. Mme Jung occupait précédemment un poste de responsable financier à la Ville de Schiltigheim. Elle a démarré sa carrière comme coordinatrice des activités périscolaires à la Ville de Strasbourg, puis occupé le poste de secrétaire de mairie à Lembach pendant quelques années avant de rejoindre le SDEA comme adjoint au chef du service gestion des abonnés. Aujourd'hui elle met ses compétences au service de la commune d'Ernolsheim-Bruche.

La commune souhaite à Danièle Longhi une belle et longue retraite. Qu'elle profite bien de cette nouvelle page qui s'ouvre, et bienvenue dans la commune à Serena Jung

Budget primitif 2019	Taxes	Taux en %	Produit fiscal
Le budget primitif s'équilibre en recettes et dépenses à	Habitation	15.28	391 626 €
6 245 350,00 € se répartissant de la façon suivante : Fonctionnement 2 187 100,00 € Investissement 4 058 250,00 €	Foncier bâti	8.74	374 334 €
	Foncier non bâti	40.47	20 559 €
Le budget a été élaboré sur la base d'un maintien des taux.	Cotisation foncière des	10.16	590 366 €
Les taux communaux des impôts locaux sont inchangés	entreprises		
depuis 2009.		TOTAL	1 376 885 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

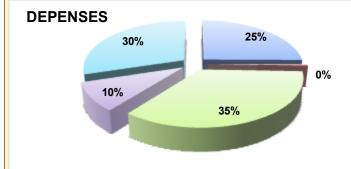


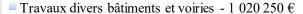


Quelques détails de dépenses de fonctionnement

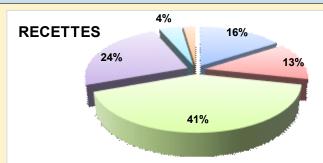
*	Charges de personnel	571 700 €	•	Assurances	20 000 €
*	Energie - Electricité	90 000 €	•	Frais de télécommunications	16 000 €
♦	Combustibles- carburants	38 000 €	•	Fournitures (mairie – écoles,)	13 000 €
•	Fêtes et cérémonies	30 000 €	•	Fournitures scolaires	7 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT





- Frais études, divers... 18 000 €
- Aménagement parc des sports, école maternelle) 1 422 000 €
- Acquisition terrains, matériel, outillage, ... 388 000 €
- Avance budget annexe 1 210 000 €



- Excédent d'investissement reporté 640 687.20 €
- Virement de la section de fonction nement 510 200 €
- Autres recettes (cessions, FCTVA, Taxe d'aménagt) 1 665 673.38€
- Affectation excédent de fonctionn ement 977 224.42€
- Subventions (Etat, Région, C. Départemental, autres) 169 465€
- Amortissements, emprunt, opération d'ordre 95 000€

Quelques détails de dépenses d'investissement

♦	Travaux divers écoles, salles	177 000 €
*	Aménagement parc des sports	112 000 €
*	Etudes diverses	15 000 €
*	Acquisitions de terrains	250 000 €

•	Construction école maternelle	1 215 000 €
•	Travaux église	200 000 €
•	Travaux divers voiries, réseaux	383 000 €
•	Acquisition matériel, outillage, divers	138 000 €

Budget annexe 2019

LOTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses



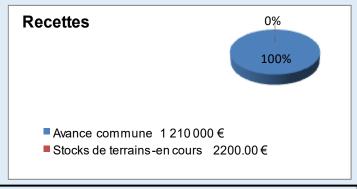
- ■Terrains à aménager 1 100 000.00 €
- **■**Etudes 110 000 €
- ■Variation des en cours 2200 €



SECTION D'INVESTISSEMENT



Stocks d'études-en cours 110 000 €



Un budget maitrisé "sans recours à l'emprunt, tout en maintenant la fiscalité au niveau le plus faible". C'était l'engagement de l'équipe en 2014.

Pour ce budget primitif 2019, le dernier de la mandature en cours sur un exercice complet, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ce budget est dans la continuité des orientations annoncées en début de mandat. Notre situation financière est saine avec de bonnes marges de manœuvres sans recourir à l'emprunt, des taux de la fiscalité locale inchangés depuis 2009. Il faut noter que dans le cadre des mesures d'économies décidées par l'Etat, la commune a perdu 732 000 € de dotation depuis 2014. D'importants travaux ont été réalisés ou en cours (voirie ancien village, parc des sports, école maternelle), d'autres sont en cours d'étude, (lotissement communal, crématorium, éclairage public,...). Même si notre situation reste confortable, le flou demeure concernant la taxe d'habitation par exemple, et la recherche de ressources futures ne sera que bénéfique pour la collectivité....

NUISANCES SONORES

Avec les beaux jours qui reviennent, les travaux d'extérieur, de jardinage, d'entretien reprennent de plus belle. Rien de plus normal. Cependant les engins tels que tondeuses, débroussailleuses, taille-haies jouent de leurs mélodies pas toujours agréables aux oreilles du voisinage en raison de leur intensité sonore.

Il est rappelé que leur utilisation est autorisée les jours ouvrables de 7 H 00 à 19 H 00.

Il faut s'abstenir de les utiliser les dimanches, les jours fériés et aux autres heures de la journée.

Pour éviter les conflits, mieux vaut respecter les horaires autorisés par arrêté et utiliser éventuellement un matériel le plus discret possible.

Merci de respecter ces règles pour le bien-être de tous.

COLLECTE DE SANG

Prochaine collecte de sang Mercredi 10 juillet 2019

de 17 H 30 à 20 H 30 à la salle socioculturelle



C'est la période des vacances, c'est aussi le moment de tendre son bras avant l'été, période où les donneurs se font plus rares et où les stocks de produits sanguins sont fragiles. Or les malades ont tout autant besoin de sang, même quand le soleil brille!

Sovez nombreux

INAUGURATION DU 7 MAI

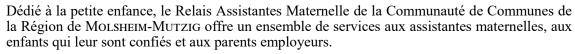


L'inauguration de la placette de la Liberté a eu lieu le 7 mai en présence de nombreuses personnalités, du Souvenir Français, des élèves et enseignants de l'école élémentaire, des ainés du village et des citoyens venus assister à cette cérémonie. Rénovée en 2017, son tilleul renferme dans ses racines un message enfoui par les élèves en 1946 en mémoire de la fin de la seconde guerre mondiale. Ce geste a été renouvelé lors de cette cérémonie par des élèves de l'école élémentaire en présence des anciens, afin de perpétuer la mémoire collective. Une plaque commémorative a été dévoilée pour l'occasion, ainsi qu'une autre décrivant le Wachtburne qui a aussi fait l'objet d'une réfection.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieu d'écoute, d'informations et de partage pour les parents, futurs parents et assistantes maternelles agréées autour du bien-être de l'enfant.





Il a pour but de vous assister, parents comme assistantes maternelles, dans vos démarches (recherche d'un mode de garde, informations législatives, médiation en cas de conflits, informations sur la demande d'agrément, etc...)

Accueil téléphonique : lundi de 9h à 14h, mercredi de 9h à 12h et vendredi de 12h à 14h. Accueil du public : lundi de 13h à 16h30, mardi de 16h à 18h30, mercredi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 17h (il est conseillé de prendre rendez-vous).

PPRI

Le PPRI c'est quoi?

Plan de Prévention du Risque Inondation, c'est le document de référence en matière d'aménagement en zone inondable, il est élaboré par l'État et permet de :

- délimiter l'emprise des zones inondables ;
- ◆ Interdire l'urbanisme dans ces zones ou l'autoriser sous conditions ;
- Préconiser des mesures adaptées pour renforcer la protection des constructions existantes.

Le PPRI pourquoi?

- Augmenter la sécurité des populations exposées ;
- ◆ Stabiliser à court terme, et réduire à moyen terme, le coût des dommages liés à l'inondation ;
- Raccourcir fortement les délais de retour à la normale des territoires sinistrés.

Les étapes du PPRI

- Définition de la crue de référence (étude hydraulique et caractérisation de l'aléa, hauteur d'eau et vitesse d'écoulement).
- ♦ Lancement de la démarche.
- ♦ Élaboration du projet de règlement.
- ♦ Concertation et enquête publique.
- ♦ Ajustement du projet du PPRI, arrêté préfectoral d'approbation et mise œuvre.

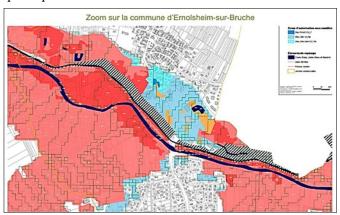
Une réunion publique s'est tenue à ERNOLSHEIM le 29 janvier dernier pour présenter les derniers ajustements de ce document.

Le PPRI est annexé aux documents d'urbanisme permettant ainsi d'assurer la prise en compte du risque d'inondation dans les communes.

En élaboration depuis 2011, il fixe les règles d'urbanisation et de construction nécessaires à la prévention des risques de crues. Ainsi un zonage a été établi définissant le risque et les règles pour chaque zone.

"Nous perdons souvent la mémoire des inondations", a aussi rappelé le maire, précisant que dans notre commune, il y a des zones où il n'est plus possible de construire, c'est le cas de la bande d'arrière-digue (en hachuré sur la carte présentée) qui a néanmoins été réduite suite aux remarques émises par la commune. Il précise qu'il faut quand même veiller à se protéger au maximum dans les zones à risque minime mais autorisées (en bleu) et respecter les hauteurs préconisées.

Lors du conseil municipal de mai, les élus ont approuvé majoritairement ce document, soumis à enquête publique.



Document présenté lors de la réunion publique du 29 janvier 2019

ENQUÊTE PUBLIQUE PPRI

Une enquête publique sur le Plan de Prévention du Risque d'Inondation aura lieu

du 19 juin au 12 juillet 2019 inclus.

Le public peut consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le dossier peut aussi être consulté sur le site internet :

www.bas-rhin.gouv.fr

La commission d'enquête se tiendra à disposition du public en mairie d'Ernolsheim-Bruche :

lundi 1er juillet et mercredi 10 juillet de 8h30 à 11h30

ENQUÊTE PUBLIQUE SRADDET

L'enquête publique relative au projet de Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires de la Région Grand Est se déroulera

du 03 juin au 04 juillet 2019.

Cette phase importante permet à chacun des acteurs de notre région de donner un avis sur le projet.

Par ailleurs, un registre dématérialisé est mis en place afin de faciliter l'expression de tous sur le projet de SRADDET : www.registredemat.fr/sraddetgrandest

Les dossiers sont consultables au siège de la Région de STRASBOURG (siège de l'enquête)

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h Hôtel de Région à STRASBOURG

1, place Adrien Zeller 67070 STRASBOURG cedex

ENQUÊTE PUBLIQUE AVENUE DE LA CONCORDE

Une enquête publique préalable au déclassement d'une partie de l'avenue de la Concorde sur les bans d'Ernolsheim-Bruche et Duppigheim aura lieu

du 24 juin au 19 juillet.

Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition :

le lundi 24 juin de 9h à 12h, le lundi 1er juillet de 9h à 11h30 et le mardi 9 juillet de 9h à 12h.

ENQUÊTE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE

Dans le cadre du projet du COS, il est procédé à une enquête parcellaire complémentaire

du 11 juin au 1er juillet.

Le dossier d'enquête peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Le commissaire enquêteur sera présent :

le mardi 18 juin de 8h30 à 11h30 et le jeudi 27 juin de 15h à 18h.

Nota: Au moment de la parution de la Lettre d'Ernolsheim certaines enquêtes sont déjà en cours.

CHÂTEAUX FORTS D'ALSACE

Le massif compris entre la vallée de la Bruche et celle du Giessen possède une identité forte, qui s'incarne dans les sanctuaires qui s'y trouvent (Andlau, Hohenbourg-Sainte Odile, Niedermunster) et dans les ruines d'une quinzaine de châteaux forts. Le Moyen-Âge continue à y vivre dans une nature restée sauvage, malgré la proximité des villes et villages du Piémont des Vosges.

Un livre pour mieux les comprendre, les approcher



Réalisé par deux historiens et un photographe pour l'association Châteaux forts d'Alsace, il est sorti en avril 2019, au format 220 x 280. Il est vendu au prix de 20 €.



Il peut être commandé sur le site internet : www.chateauxfortsalsace.com

L'OFFICE DU TOURISME PROPOSE

En juillet et août,

L'événement de l'été à ne pas manquer!

Vendredi 12 Juillet 2019 de 19h à Minuit au Parc des Jésuites à MOLSHEIM

3^{ème} édition du Marché nocturne "Vins et Terroirs " dans une ambiance champêtre avec l'Harmonie Municipale de Niederhaslach.

Dans le cadre des "Détours religieux":

MUTZIG le 17 Juillet : Balade commentée "De chapelle en chapelle" à 18h suivie d'un concert plein air à la chapelle Saint-Jacques (en cas de pluie : concert à l'église).

ALTORF le 7 Août: Balade commentée "Le sentier des bornes" à 18h suivie d'un concert dans les jardins de l'abbatiale (en cas de pluie à l'intérieur de l'abbatiale).

Nouveauté 2019: Publiez les photos prises lors de ces sorties sur Instagram et tagger: #visitmolsheimmutzig. Vous pouvez gagner un cadeau! 3 lots à gagner.

Les visites commentées gratuites en juillet et août :

Molsheim by night: la Chartreuse les mardis à 21h et l'Eglise des Jésuites les jeudis à 21h.

Altorf et son abbatiale Saint-Cyriaque : les mercredis à 17h.

Niederhaslach et sa collégiale Saint-Florent : les vendredis à 17h.

Mutzig : Sur les traces de la communauté juive le lundi 30 Juillet à 17h.

Inscriptions obligatoires (sauf pour le marché nocturne)
Office de Tourisme à Molsheim au 03.88.38.11.61

UNE GUINGUETTE AU BORD DU CANAL

Le Ravito des Cyclos est ouvert!

Depuis le 24 mai, l'écluse 3 ouvre sa terrasse au public. Située au bord du canal de la Bruche entre ERNOLSHEIM et ERGERSHEIM, Camille et Johann VIOLAS vous accueillent tous les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 11h30 à 19h.

L'accès se fait uniquement à vélo ou à pied par la piste cyclable du canal de la Bruche.

Au menu : boissons bio et locales, planchettes apéritif, glaces et dessert du jour élaboré avec des produits de saison. Pas de plat chaud donc, mais de quoi grignoter et se désaltérer lors d'une promenade.

Un kiosque libre est mis à disposition des clients (revues et guides de voyages à vélo, randos locales etc...) ainsi qu'un atelier d'entretien et de réparation de vélos en self-service.



DENOMINATION DE RUES

Celle-ci présentant un intérêt culturel et historique, le conseil municipal a décidé de nommer la placette située à l'intersection entre rue Principale et rue Haute :

Placette de la Liberté.

De même les élus ont décidé, d'un point de vue pratique, de nommer le chemin communal menant au site de tri sélectif :

Chemin de la Forêt.

Le service technique procèdera à la pose des plaques de rues.

CONCOURS DE PÊCHE INTER ASSOCIATIONS

L'AAPPMA organise son traditionnel concours de pêche

le dimanche 1er septembre à l'étang de pêche d'Ernolsheim-Bruche

RETROSPECTIVE EN IMAGES

Concours de belote

Les concours de belote organisés par Familles Rurales attirent toujours du monde. Monique HOLTZWEILER gère les tables de jeu.



Les listes de classement des joueurs et leurs scores sont tenues par René Truntzer et Antoine Hertling.



Nettoyage de printemps

La commune organisait début avril son traditionnel nettoyage de printemps, auquel ont participé une vingtaine de personnes. Une action qui reste nécessaire pour éradiquer quelques mauvaises habitudes.



Les aînés de Soleil d'automne sont de sortie

En voiture les voyageurs ! Le quai de la gare était particulièrement bondé pour la sortie "Carpe frite" organisée par l'association Soleil d'automne.



Art'Nolsheim 2019

L'exposition Art'Nolsheim a été une cuvée moyenne avec 14 exposants. Toutefois quelques nouveautés ont attiré l'œil des visiteurs qui ont pu admirer de belles œuvres.



Les écoles à la Ferme Humann

Courant mai, lors de l'opération "Fermes ouvertes" les classes de MM RHIM et MERTZ ont visité la Ferme HUMANN et ont pu découvrir le métier d'aviculteur notamment.





DON DU SANG

Le 10 juillet 2019 de 17 H à 20 H à la salle socioculturelle

Association des Donneurs de Sang Bénévoles - 06.30.82.78.44.

Festivités du 14 juillet

Le 13 juillet 2019 à partir de 19 H à la salle socioculturelle

Amicale des Sapeurs-Pompiers - 06.82.28.82.73. / Commune d'Ernolsheim-Bruche - 03.88.96.00.67.

Concours interne de pétanque

Le 15 août 2019 au parc des sports

Pétanque Club La Bruche - 03.88.96.18.07.

CINÉMA PLEIN AIR

Le 22 août 2019 projection du film à 21 H 15 au complexe sportif

Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE - 03.88.96.00.67.

Taille au vert au verger-école

Le 23 août 2019 à 18 H à ERGERSHEIM

Fleurs et Fruits - 03.88.96.08.70.

CONCOURS DE PÊCHE (OUVERT AUX ASSOCIATIONS)

Le 1er septembre 2019 de 9 H 30 à 17 H au club house pêche A.A.P.P.M.A. - 03.88.96.14.42.

PORTES OUVERTES AU VERGER-ÉCOLE

Le 8 septembre 2019 de 10 H à 18 H au verger-école à ERGERSHEIM Fleurs et Fruits - 03.88.96.08.70.

100ème anniversaire de la section des Sapeurs-Pompiers Erno

Le 15 septembre 2019 dès 14 H à la salle omnisports

Amicale des Sapeurs-Pompiers - 06.82.28.82.73.

DON DU SANG

Le 18 septembre 2019 de 17 H à 20 H à la salle socioculturelle

Association des Donneurs de Sang Bénévoles - 06.30.82.78.44.

Vélo Tour

Le 22 septembre 2019 à partir de 8 H 30 au parc des sports

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig - 03.88.49.82.58.

FÊTE DU VILLAGE

Le 29 septembre 2019 de 11 H à 20 H 30 au parc des sports

Commune d'ERNOLSHEIM-BRUCHE - 03.88.96.00.67.

SALON BIEN ÊTRE

Le 6 octobre 2019 de 9 H à 19 H à la salle socioculturelle Sandra DOUCET MEDIUM - 06.18.87.67.66.

Marché de puériculture

Le 6 octobre 2019 de 9 H à 16 H à la salle omnisports Familles Rurales - 06.30.94.88.17.

Concours de pêche petits poissons

Le 12 octobre 2019 de 8 H 30 à 17 H au club house pêche A.A.P.P.M.A. - 03.88.96.14.42.

CONCOURS DE BELOTE

Le 19 octobre 2019 dès 20 H à la salle socioculturelle Familles Rurales - 06.30.94.88.17.

SANGLIER FARCI

Le 27 octobre 2019 de 8 H à 17 H au club house pêche A.A.P.P.M.A. - 03.88.96.14.42.



Renseignements:

Mairie d'ERNOLSHEIM-BRUCHE 2, rue Principale 67120 ERNOLSHEIM-BRUCHE mairie@ernolsheim-bruche.fr www.ernolsheim-bruche.fr